PARAGON

PARAGON TRANSACTION
39 rue des Rivières Saint Agnan
58200 Cosne sur Loire

Cosne sur Loire, le 20 décembre 2011

Objet: Lettre de renouvellement d'adhésion au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire Général,

Par la présente, nous sommes heureux de vous confirmer que PARAGON TRANSACTION soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

Cet engagement que nous n'avons pas pu honorer en 2011 suite à d'importantes réorganisations internes, nous souhaitons, aujourd'hui le régulariser. Pour se faire, vous trouverez en pièce jointe notre COP. En effet, notre société a beaucoup évolué au cours des derniers mois et notamment par l'intégration d'un nouveau Directeur Industriel dans une nouvelle organisation structurelle en Business Unit.

Meilleures salutations,

VETELE Yves
Directeur Général